

2019/10/05

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 23 octobre 2019 - Délibération n° 2019/10/05

Objet : PROPOSITION DE CREATION DES POSTES EN LIEN AVEC LES AGENTS CONTRACTUELS DE LONGUE DUREE, D'AVANCEMENT DE GRADES ET DE MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

L'an deux mille dix-neuf, le 23 octobre, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 16 octobre 2019, rectifiée le 17 octobre 2019, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : MM. PACAUD - JUILLET - CHAUSSECOURTE - SIMON-CHAUTEMPS - ESCOUBEYROU - CHAPUT - LALANDE - GIRON - DESLOGES - DUGAY - CHAUSSADE - MEYER - TRUNDE - BUSSIERE - LUMY - ROYERE - LAINE - GRENOUILLET - LAGRANGE - DERIEUX - PAMIES - LEHERICY - PATEYRON - GAUDY - TRUFFINET et DOUMY ; Mmes LAURENT - SPRINGER - SUCHAUD - DESSEAUVE - MOREAU - A-POI - HYLAIRES - DUMEYNIÉ - BATTUT - DEFEMME et LAPORTE.

Etaient excusés : MM. JOUHAUD - RIGAUD - SZCEPANSKI - AUBERT - GAUCHI - PARAYRE - MARTINEZ - RABETEAU - PEROT - SCAFONE - CALOMINE et COUSSEIROUX ; Mmes JOUANNETAUD - CAPS - COLON et PATAUD.

Pouvoirs :

1. M. JOUHAUD donne pouvoir à M. CHAUSSADE.
2. Mme JOUANNETAUD donne pouvoir à M. DUGAY.
3. M. RIGAUD donne pouvoir à M. LALANDE.
4. M. SZCEPANSKI donne pouvoir à M. CHAPUT.
5. Mme CAPS donne pouvoir à Mme SPRINGER.
6. M. RABETEAU donne pouvoir à Mme BATTUT.
7. M. PEROT donne pouvoir à M. ROYERE.
8. M. COUSSEIROUX donne pouvoir à M. SIMON-CHAUTEMPS.

Suppléances : Mme DESSEAUVE remplace Mme COLON - Mme MOREAU remplace M. GAUCHI - Mme A-POI remplace M. PARAYRE - M. MEYER remplace M. MARTINEZ et M. TRUFFINET remplace Mme PATAUD.

Secrétaire de séance : Mme Nadine DUMEYNIÉ

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants
64	37	45

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires.

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée.

Conformément à la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont supprimés et créés par l'organe délibérant de la collectivité. Les suppressions sont soumises à l'avis du comité technique paritaire.

Après avis de la commission du personnel du 23 septembre 2019,

Considérant le tableau d'avancement de grade 2019, 1 agent chargé de l'hygiène des locaux est proposé à cet avancement au regard notamment des missions exercées, de l'ancienneté dans ses fonctions et de sa manière de servir,

Considérant que les besoins des services de la communauté de communes, justifient la création de postes permanents, notamment au sein des services enfance-jeunesse, et culture,

Considérant le besoin d'un ingénieur pour exercer les missions d'animateur forestier au sein de la communauté de communes,

Considérant, en conséquence, la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs de la collectivité, le Président propose l'adoption du tableau suivant, arrêté à ce jour :

Cadres d'emplois et grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire	Observations	Date de création de l'emploi
Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux			
Adjoint administratif C1	1 poste à 35 h 00	Agent d'accueil – secrétariat général	25.08.2014
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe C2	1 poste à 35 h 00	Agent administratif	20.12.2017
Adjoint administratif C1	1 poste à 35 h 00	Assistant administratif – services bâti et technique	13.03.2013 A supprimer
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe C2	1 poste à 35 h 00	Assistant administratif – services bâti et technique	27.06.2019
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe C3	1 poste à 35 h 00	Comptable	01.09.2017
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe C2	1 poste à 35 h 00	Responsable du service administration générale - Assistant de direction et chargé de communication	06.12.2011
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe C3	1 poste à 35 h 00	Assistant Ressources Humaines	01.09.2017
Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux			
Rédacteur territorial	1 poste à 35 h 00	Chargée de mission « développement touristique » et coordonnateur enfance-jeunesse	25.08.2014
Rédacteur territorial	1 poste à 35 h 00	Chargé d'accueil et d'administration – service culture et vie associative – (non titulaire – CDD)	08.09.2015
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1 poste à 35 h 00	Directeur Adjoint – Directeur des Ressources Humaines	20.09.2018
Cadre d'emplois des attachés territoriaux			
Attaché territorial	1 poste à 35 h 00	Directeur Général des Services	26.11.2002

Envoyé en préfecture le 29/10/2019

Reçu en préfecture le 29/10/2019

Affiché le 07.11.2019
ID : 023-200067189-20191023-20191005-DE

Attaché territorial	1 poste à 35 h 00	Directeur Général Adjoint Ressources Humaines	
Attaché territorial	1 poste à 35 h 00	Chargé de mission – Service tourisme (non titulaire –CDI).	11.03.2015
Attaché territorial	1 poste à 35 h 00	Chargé de mission – Service cadre de vie et urbanisme	05.11.2003
Attaché territorial	1 poste à 35 h 00	Chargé de mission – Service « développement économique » et responsable du service « bâtiment et service technique » (non titulaire-CDI).	17.05.2004
Attaché territorial	1 poste à 32h00	Directrice Générale adjointe	24.01.2019 32H00
Attaché territorial	1 poste à 35 h 00	Directeur financier	01.09.2016
Attaché territorial	1 poste à 35 h 00	Chargé de mission « développement touristique » et responsable des services « enfance-jeunesse »	20.09.2018
Cadre d'emplois des ingénieurs			
Ingénieur principal	1 poste à 35 h 00	Responsable du service environnement	04.02.2016
Ingénieur principal	1 poste à 35 h 00	poste vacant – détachement	01.12.2015
Ingénieur	1 poste à 35 h 00	Animateur forestier	01.07.2017
Cadre d'emplois des techniciens territoriaux			
Technicien territorial principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à 35 h 00	Responsable du service des déchets ménagers et assimilés	25.08.2014
Technicien territorial principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à 35 h 00	Technicien de l'environnement	27.06.2019
Technicien territorial	1 poste à 35 h 00	Régisseur des équipements culturels	01.01.2018
Technicien territorial	1 poste à 35 h 00	Technicien de l'environnement	17.06.2017 A supprimer
Cadre d'emplois des agents de maîtrise			
Agent de maîtrise	1 poste à 35 h 00	Agent de collecte des déchets ménagers – suppléant au chef d'équipe du service déchets	01.10.2016
Agent de maîtrise	1 poste à 35h00	Agent technique et contrôleur de travaux- service bâti et service technique	01.07.2017
Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux			
Adjoint technique C1	1 poste à 35 h 00	Agent au service culture et vie associative	23.10.2019 A créer
Adjoint technique C1	1 poste à 35h 00	Agent au service bâti et service technique	18.11.2013
Adjoint technique C1	1 poste à 35 h 00	Agent de collecte des déchets ménagers	23.10.2019 A créer
Adjoint technique C1	1 poste à 35 h 00	Agent de collecte des déchets ménagers- poste vacant	01.02.2007
Adjoint technique C1	1 poste à 35 h 00	Agent des services déchets- assainissement non collectif	01.10.2017
Adjoint technique C1	1 poste à 35 h 00	Agent de ménage – Centre de loisirs	15.04.2018 A supprimer
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe C2	1 poste à 35 h 00	Agent de ménage – Centre de loisirs	23.10.2019 A créer
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe C2	1 poste à 35 h00	Agent de service ANC	24.04.2018

Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe C2	1 poste à 35 h 00	Agent de collecte des d	
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe C2	1 poste à 35 h 00	Agent de collecte des déchets ménagers	01.08.2002
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe C2	1 poste à 35 h 00	Agent de collecte des déchets ménagers	01.07.2004
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe C2	1 poste à 35 h 00	Agent de collecte des déchets ménagers	01.01.1996
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe C2	1 poste à 35 h 00	Chef d'équipe du service de collecte des déchets ménagers	01.04.2003
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe C2	1 poste à 35 h 00	Agent de collecte des déchets ménagers	06.05.2005
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe C2	1 poste à 35 h 00	Agent de collecte des déchets ménagers	01.03.2002
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe C2	1 poste à 35 h 00	Responsable du service ANC	01.04.2011
Cadre d'emplois des adjoints d'animation territoriaux			
Adjoint d'animation C1	1 poste à 35 h 00	Animateur RAM-Halte-garderie	03.10.2014
Adjoint d'animation C1	1 poste à 35 h 00	Animateur centre de loisirs	30.04.2015
Adjoint d'animation C1	1 poste à 35 h 00	Animateur crèche	23.10.2019 A créer
Adjoint d'animation C1	1 poste à 35 h 00	Animateur centre de loisirs	23.10.2019 A créer
Adjoint d'animation C1	1 poste à 35 h 00	Animateur crèche	06.07.2015
Adjoint d'animation C1	1 poste à 35 h 00	Animateur crèche	06.07.2015
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe C2	1 poste à 35 h 00	Animateur centre de loisirs	01.09.2017
Adjoint d'animation C1	1 poste à 35 h 00	Animateur centre de loisirs	01.06.2017
Adjoint d'animation C1	1 poste à 35 h 00	Animateur crèche	16.06.2017
Cadre d'emplois des animateurs territoriaux			
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	1 poste à 35 h 00	Responsable du centre de loisirs	01.07.2006
Cadre d'emplois des Educateurs de Jeunes Enfants – Filière sociale			
Educateur de Jeunes Enfants	1 poste à 35 h 00	Responsable du RAM et de la Halte-garderie et animateur	04.09.2012
Educateur de Jeunes Enfants	1 poste à 35 h 00	Responsable de la crèche et animateur	20.12.2017

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire :

- **Autorise** à la majorité des voix (44 voix pour – 1 abstention) la création d'un poste d'adjoint d'animation pour le service de la crèche.
- **Autorise** à l'unanimité des voix la création d'un poste d'adjoint d'animation pour le service du centre de loisirs.
- **Autorise** à l'unanimité des voix la création d'un poste d'adjoint technique pour le service culture et vie associative.
- **Autorise** à l'unanimité des voix la création d'un poste d'adjoint technique pour exercer les missions d'agent de collecte des déchets ménagers au sein du service CTDMA.
- **Autorise** à la majorité des voix (1 abstention), le maintien de poste d'ingénieur pour l'exercice des missions d'animateur forestier.
- **Autorise** à l'unanimité des voix (1 abstention – 44 voix pour) de promouvoir un agent figurant au tableau d'avancement de grade 2019.

- **Valide** le nouveau tableau des effectifs.
- **Autorise** le Président à accomplir les formalités de nécessaires à la création de ces postes.
- **Autorise** le Président à engager les crédits nécessaires au financement de ces postes.
- **Autorise** le Président à signer tout autre document relatif à la présente délibération.
- **Stipule** que les crédits sont prévus au budget primitif 2019.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.

Pour le Président empêché
le Vice Président
Martine LAPORTE

